

Séjour numérique – Couloir médico-social

Note d'accompagnement concertation MS3 AHI : itération #2

Cette note décrit la mise en œuvre de l'itération #2 et présente son contenu.

Périmètre : partage d'une seconde version du référentiel d'exigences (REM) pour le domaine « [Accueil, Hébergement, Insertion](#) » (AHI).

Thématiques : les exigences concernées sont celles liées à une partie des [référentiels et services socles](#) : Identité Nationale de Santé, Dossier Médical Partagé, Annuaire Santé.

Calendrier : cette seconde itération se déroule du [23 avril 2024 au 23 mai 2024](#) (date limite pour le recueil de vos retours).

Présentation synthétique du contenu des exigences :

L'itération #2 vise au partage d'une version du référentiel d'exigences (REM) pour le sous-domaine "Accueil, Hébergement, Insertion" (MS3 AHI). Elle concerne [66 exigences](#) relatives aux [services et référentiels socles](#) et leur intégration au DUI :

- Gestion / propagation de [l'Identité Nationale de Santé](#) (INS) et appel au Téléservice INSi.
- Alimentation / consultation du [Dossier Médical Partagé](#) (DMP) et génération de documents.
- Conformité avec la dernière version du [Guide d'Intégration DMP](#).
- Intégration des données de [l'annuaire Santé.fr](#).

L'objectif global est de fluidifier, sécuriser et favoriser, à partir du DUI, l'échange et le partage de données de santé et d'accompagnement numérisées :

- Fluidifier et sécuriser grâce à l'intégration de [l'Identité Nationale de Santé](#) (INS), qui permet de renforcer l'identitovigilance dans le cadre du parcours de l'utilisateur social et médico-social.
- Sécuriser les échanges et partages de documents de santé, grâce à une généralisation de l'authentification par la fédération d'identité [Pro Santé Connect](#) (PSC).
- Permettre et favoriser les échanges entre acteurs de la prise en charge, par le recours à la [messagerie sécurisée de santé](#) (MSSanté).
- Permettre et favoriser les échanges [avec les personnes accompagnées](#) dans le secteur social et médico-social.
- Favoriser [l'alimentation du DMP et simplifier son accès](#), afin d'en faire l'outil de partage de documents de santé attendu par les citoyens et les professionnels.
- Et ainsi alimenter [Mon espace santé](#).

A noter : les exigences sur Pro Santé Connect et la MSSanté seront présentées dans le cadre de l'itération #3.

Les exigences présentées dans le cadre de cette itération sont issues :

1. Du groupe de travail ("Task Force") dédié au secteur AHI, réalisé chaque semaine au 1er semestre 2022. **Ces exigences sont connues, car proches de celles prépubliées sur le site de l'ANS depuis septembre 2022.**

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/rem-ms3-dui-ahi-va1.xlsx

Ces exigences ont néanmoins été **optimisées**, en lien avec les travaux de la Vague 2 menés par les autres couloirs du Ségur numérique. Certaines exigences ne sont pas conservées car rendues obsolètes par des exigences du périmètre « Vague 2 » couvrant les mêmes fonctionnalités.

2. Des travaux réalisés par les autres couloirs du Ségur numérique, dans le cadre de la Vague 2. Pour cette itération, cela concerne les exigences sur la conformité avec le Guide d'Intégration DMP.